

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 4 décembre 2024

## 18. Rapport CM en réponse au postulat PSN (H. Wingo) « Vers une crèche municipale bilingue : intégration progressive de l'allemand dans la crèche municipale de La Neuveville » (D. Bloch)

---

La faisabilité de l'intégration progressive de l'allemand dans la crèche municipale de La Neuveville a été étudiée selon plusieurs aspects :

### 1) Intérêt des parents pour une intégration de l'allemand à la crèche :

Un questionnaire simple a été distribué aux parents : « *J'adhère au projet parce que... / je n'adhère pas au projet parce que...* ». Douze questionnaires sont rentrés sur les quarante documents envoyés. Six d'entre eux étaient clairement favorables, quatre étaient opposés et deux très mitigés quant à l'introduction de l'allemand à la crèche. Les inquiétudes portaient sur :

- Le risque de critères prioritaires, voire discriminatoires à l'engagement de nouveaux/elles collaborateurs/trices (compétences versus langue maternelle) ;
- Le choix de la 2<sup>ème</sup> langue : allemand, suisse allemand ou anglais étaient proposés ;
- La mise en doute du rôle d'une structure d'accueil dans l'apprentissage de nouvelles langues.

### 2) Entretien avec la directrice de la crèche de Troinex (GE) :

Cette crèche privée de soixante places, citée par l'auteure du postulat, fait partie du groupe « Green House ». Le bilinguisme de la crèche a été imposé pour obtenir des subventions communales. Les collaborateurs/trices sont engagé/e/s selon leur langue maternelle. La direction rencontre des problèmes pour trouver le personnel formé, pour intégrer les germanophones dans l'équipe et est confrontée à une grande rotation de personnel. Le langage est limité à des phrases courtes et des stratégies non verbales sont développées pour communiquer avec les enfants au niveau émotionnel.

### 3) Situation de la crèche municipale Bidibule :

L'équipe éducative, chapeauté par une directrice romande compte sept collaboratrices assistantes socio-éducatives (ASE) ou éducatrices en contrat à durée indéterminée. Trois d'entre elles travaillent à la crèche municipale Bidibule depuis plus de 10 ans (la première atteindra l'âge de la retraite en 2029). Il est actuellement difficile de trouver du personnel éducatif qualifié de niveau école supérieure (ES), surtout pour les postes en contrat à durée déterminée. Il faut noter que les formations en Suisse alémanique sont différentes de celles proposées en Romandie. Il règne une bonne collaboration et une bonne entente au sein de l'équipe. La priorité est mise sur la qualité de la prise en charge des enfants.

## Conclusion

L'engagement de personnel éducatif germanophone pour offrir une immersion dans la langue alémanique ne fait pas l'unanimité chez les parents qui nous confient leur enfant. Elle est difficilement réalisable pour une petite structure comme la nôtre où le critère principal pour une prise en charge optimale des enfants ne peut être que la qualité de la formation et de l'expérience.

La rotation du personnel éducatif en contrat de durée indéterminée est très faible.

La possibilité de développer un tel projet sera réévaluée lors de l'étude à prévoir dans la prochaine législature sur la meilleure manière d'augmenter le nombre de places en crèche, nécessaire pour répondre aux besoins de la population.

Dans l'intervalle, la prise de contacts informels avec des crèches alémaniques de la région pour organiser des échanges linguistiques ludiques et périodiques sont prévus.

CONSEIL MUNICIPAL